

joindre la D94. (sur le sentier de la Méroise). Empruntez-la sur 200 m, puis tournez à gauche pour descendre vers la Méroise, passez sous l'autoroute.



16- À Saint-Hilaire-Cottes, tournez à gauche sur la D94E. Face à l'oratoire à la Vierge d'Août, datant de la fin du XIX<sup>e</sup>, début XX<sup>e</sup>, (encadrée de tilleuls, mur de pierre blanche au fronton triangulaire, au centre une grande niche abrite une statue de la Vierge à l'Enfant), prenez la Rue du Château (à droite).

17- Empruntez sur la gauche le chemin de liaison (herbeux), entouré de haies. Vous constaterez que Saint-Hilaire-Cottes a su conserver ses voyettes et ses haies. Arrivé sur la rue de la Basse Boulogne, tournez à gauche, puis à droite dans la voyette dite « le sentier du Bois Jérôme », bordé d'aubépines, de sureaux noirs, d'églantiers, de noisetiers et d'arbres fruitiers très variés (cerisiers, noyers, pommiers). Continuez tout droit jusqu'au parking de la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Cottes.



Sentier aménagé par la Communauté de Communes Artois-Flandres



Comité de Randonnée Pédestre  
Rue Jean Bart - Angres  
Tél. : 03 21 72 67 33

# Châteaux et cressonnières

## Variante 1/4



### Sentier de randonnée pédestre



« Châteaux et cressonnières » prend sa signification lorsque vous découvrez les châteaux nichés dans la vallée de la Lacquette et les cressonnières entre Witternesses et Blessy.

Les châteaux se situent à Estrée Blanche et Liettes. De Witternesses à Blessy, l'eau jaillit dès que l'on fore la couche argileuse : c'est le puits artésien, phénomène

qui a permis le développement de la culture du cresson.


Le circuit au départ de Rely vous propose de découvrir ces patrimoines architecturaux et vestiges.

1- Du parking de la salle des Fêtes, tournez à gauche, continuez jusqu'à l'intersection de la rue d'Hesdin, bifurquez à droite. Arrivé sur la Rue Principale D91, prenez à gauche, ne traversez pas, restez du même côté afin de rejoindre la rue de Linghem situé à 170 m, située à gauche de la Rue Principale.

2- Dans la Rue de Linghem, continuez votre chemin sur 420m. Au grand virage, prenez à gauche de ce sentier agricole, sur 1,340 km - la Vallée de Norrent.

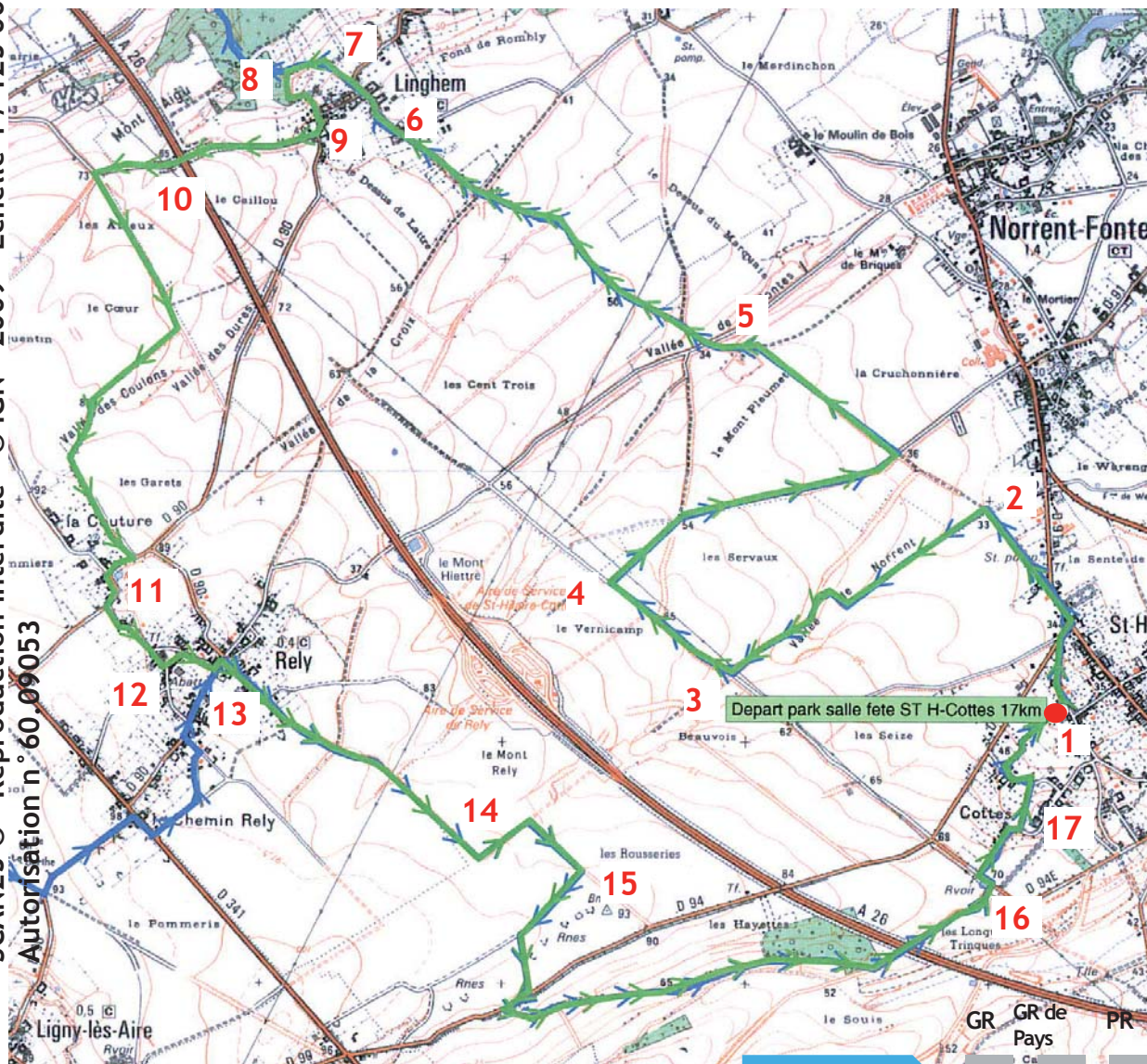
3- Au bout de celui-ci, bifurquez à droite, vous êtes sur le chemin du Pire. Empruntez le sur 880m. Vous apercevez à gauche, l'Aire de repos de Rely.

4- Ensuite bifurquez à droite, continuez tout droit sur 1,440km, pour emprunter à gauche le sentier entre le « Mont Pleumot » et « La Cruchonnière ».

Départ du P.R. :  
Saint-Hilaire-Cottes  
Parking de la salle des Fêtes  
Longueur : 17km  
Durée : 4h15  
Balisage :  PR  
Sentier labellisé par la FFP

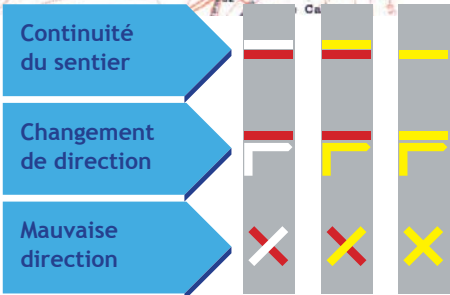
Dénivelé : 33 à 96 m  
d'altitude.

Renseignements : Office de Tourisme du Pas de la Lys Romane  
Tél. 03 21 25 26 71



**Quelques règles de bonne conduite !**

Evitez de piétiner prairies et récoltes, d'exciter les animaux en pâturage. Pensez à ramener les déchets du pique-nique. Prenez le temps de parler avec les gens. Evitez les ballades durant la période de chasse. Restez courtois et respectez les autres. EN CAS DE DEGRADATION sur le sentier (flèche arrachée...) veuillez signaler le problème constaté à la Communauté de Communes Artois-Flandres 03 21 61 54 40.



5- Au bout de ce chemin encaissé par endroit «Vallée de Fontes et Vallée de Norrent», traversez la petite route goudronnée «Vallée de Fontes» et continuez tout droit en direction de Lingham sur une distance de 1,500km via la Rue de Lambres. Point de vue intéressant - Monts des Flandres, Plaine de la Lys.

6- Arrivé au village, Rue de Lambres, continuez tout droit jusqu'au grand virage où se trouve une voyette - «chemin de liaison».



7- Empruntez ce petit sentier encaissé qui monte dans le Bois de Lingham - site de l'ancienne base allemande de lancement V1, V2, durant la seconde GM.

8- A l'intersection, tournez deux fois à gauche, puis direction la place de la Mairie de Lingham par la rue du charme. C'était une petite escapade dans le bois de Lingham.

9- Longez la mairie et tournez à droite sur la D90 (Rue de Rely). Quelques mètres plus loin, reprenez à droite - cette rue passe sous l'A26. Marchez prudemment au bord de la route.



10- Passé sous le pont de l'A26, à l'intersection, quittez la route en bifurquant à gauche - c'est la continuité du chemin du Pire «Thérouanne -Aix Noulette - Arras», ancien chemin gallo-romain, parallèle à la Chaussée Brunehaut. Continuez tout droit sur 734m «La Vallée des Coulons» et prenez à droite.

Ce sentier vous emmène à Rely par la rue de Liettes.

11- Devant la D90 Rue du Geay, tournez à droite, restez sur votre gauche, empruntez la Rue de l'école - les rues longent l'ancien site du château féodal : reste la motte).

12- Puis la Rue de la Place (centre du village, mairie, salle des fêtes) qui tourne vers la droite. Au bout de celle-ci, sur la D90, la Grand Rue, prenez la Rue de l'église, située en face.

13- Empruntez cette rue, passez devant l'église Saint-Martin du XVI<sup>e</sup> siècle, très restaurée en pierres et briques. (à voir dans le centre du village, motte féodale).

14- Vous êtes sur l'ancien site de l'aérodrome occupé par les Allemands en 1940. Au bout de cette ligne droite, tournez à gauche, puis à droite 2 fois.

15- Après avoir remarqué sur votre gauche les vestiges de l'ancien aérodrome militaire, empruntez le chemin de gauche pour re-